



**Lettre adressée au Président et aux membres de la Commission des services régionaux de la Péninsule acadienne ainsi qu'à tous les maires, membres des conseils municipaux et responsables des districts de services locaux de la Péninsule acadienne**

Le 5 septembre 2019

Monsieur Oscar Roussel  
Président  
Membres du conseil d'administration  
Commission des services régionaux de la Péninsule acadienne  
220, boul. St-Pierre Ouest – Local 134 – Porte 5  
Caraquet, N.-B.  
E1W 1A5

Envoi par courriel : [info@csrpa.ca](mailto:info@csrpa.ca)

**OBJET : ÉNERGIE ÉOLIENNE DANS LA PÉNINSULE ACADIENNE**

Monsieur,

Le collectif citoyen *Imaginons la Péninsule acadienne autrement* est préoccupé par les récents développements liés à l'exploitation de l'énergie éolienne dans le DSL de l'Anse Bleue. L'édition du 19 juillet 2019 de l'Acadie Nouvelle dévoilait la construction prochaine du projet Ventus Chaleur, un parc éolien de 20 mégawatts par la compagnie Naveco, de Fredericton et financé en partie par la Ville de Bathurst. Cette annonce nous amène à quelques constats et questions que nous souhaitons partager avec vous, leaders élus de nos communautés, ainsi qu'avec les citoyennes et les citoyens de la Péninsule acadienne par le biais des médias.

**Le premier constat c'est que la Péninsule acadienne est l'Arabie saoudite de l'éolienne** pour citer Yves Gagnon, spécialiste en énergie renouvelable et conférencier à notre assemblée générale annuelle le 7 juin dernier. Le potentiel est tel que, selon lui, nous pourrions prendre le relais de la Centrale de Belledune lorsque celle-ci sera hors service dans deux ans. C'est une perspective fort intéressante que d'autres ont déjà compris.



## Or, comment nous organiser si nous ne voulons pas nous faire organiser?

L'exemple de la Coopérative d'énergie renouvelable de Lamèque est un excellent modèle. Celle-ci a réussi à intégrer un volet communautaire au projet de parc éolien du développeur et propriétaire Espagnol, Accionas. Construit au coût de 115 000M\$ et d'une capacité de 45MW, le parc de 30 turbines peut alimenter 8 000 maisons et contribue à une réduction de 116 000 tonnes d'émission de CO2 par année. C'est certes un énorme pas dans la bonne direction, d'autant plus que la Coopérative a négocié, pour la communauté et pour les propriétaires de terrain, une entente de redevances dont un montant d'environ 200 000\$ redistribué annuellement dans la communauté ainsi qu'un pourcentage du revenu brut annuel du parc éolien remis aux propriétaires de terrains.

Quelques questions nous viennent toutefois à l'esprit : Combien de temps la compagnie Accionas a-t-elle mis ou mettra-t-elle pour récupérer son investissement initial de 115 000M\$? Combien de revenus ce parc éolien génère-t-il par année pour cette compagnie? Y-a-t-il moyen de pousser ce modèle encore plus loin de manière à ce que les revenus que la vente de cette énergie génère demeurent entièrement dans la communauté une fois les coûts de construction amortis?

Cela nous amène à notre deuxième constat : **Notre but de devenir un territoire entièrement alimenté par des énergies renouvelables d'ici 2035 dépend – et ce, même si nous réduisons de beaucoup notre consommation d'énergie - de projets d'infrastructures qui dépassent largement la capacité d'action et de financement d'un collectif citoyen de bénévoles comme le nôtre**, d'autant plus si nous voulons que ces projets s'inscrivent dans une vision d'économie solidaire et locale.

Mais qui donc pourrait entreprendre de tels projets au nom de la collectivité ? Encore là, l'exemple de la Coopérative d'énergie renouvelable de Lamèque est intéressant. Elle a réuni, pour un seul projet, un membership régional de 4 caisses populaires; 6 coopératives; et 4 villes et villages (voir liste ci-jointe des membres). Il est difficile d'imaginer le travail que les coopérateurs Paul Lanteigne, Henri-Paul Guignard et feu Maître Léonard Larocque ont dû investir seulement pour créer cette coopérative. Y-aurait-il moyen de la bonifier pour qu'elle devienne encore plus représentative de l'ensemble de la Péninsule? Pour que l'expérience acquise avec le Parc éolien de Lamèque serve à pousser le concept coopératif encore plus loin afin qu'idéalement, 100% des revenus de vente d'énergie revienne dans la communauté?

Dans son édition du 29 juillet 2019<sup>1</sup>, La Presse rapportait que dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, des MRC ont établi un partenariat avec le privé, mais aussi entre elles, pour trouver un nouveau type de développement pour l'éolien. Les élus, les communautés et des investisseurs privés se sont entendus pour faire un projet dans lequel les investissements et les revenus sont répartis également entre le privé et le public et où les secteurs géographiques ne sont pas en concurrence, en train de vouloir absolument « tirer la couverture de leur bord ». Ainsi, la moitié des profits sur la vente d'électricité des deux parcs qui ont finalement été construits, Roncevaux en Gaspésie et Nicolas-Rioux dans le Bas-Saint-Laurent, sont redistribués à toutes les municipalités qui font partie des deux regroupements de MRC à la base des projets. C'est un modèle de 8 à 9 millions par année qui est réinvesti dans les programmes sociaux de ces municipalités. Il y a là un modèle fort intéressant à suivre.

<sup>1</sup> [http://plus.lapresse.ca/screens/9add271c-7145-44f6-856c-54e97858fc07\\_7C\\_0.html?fbclid=IwAR0kb9KF48fpL2KpFFcLg7dd98Y0\\_oHxnXNE66Xcwlkn-VfTadv5QTslr\\_s](http://plus.lapresse.ca/screens/9add271c-7145-44f6-856c-54e97858fc07_7C_0.html?fbclid=IwAR0kb9KF48fpL2KpFFcLg7dd98Y0_oHxnXNE66Xcwlkn-VfTadv5QTslr_s)



En attendant que nous puissions collectivement apporter une réponse à ces questions, le temps passe et le secteur privé agit rapidement pour occuper notre territoire. Le DSL de l'Anse Bleue n'étant pas une entité municipale constituée, ce projet fut négocié à la pièce sans même que les responsables du district local soient informés. Le promoteur a pu convaincre plusieurs propriétaires privés de louer leurs terres pour l'installation des éoliennes. C'est tout ce qu'on en sait pour le moment. Depuis, certains citoyens ont manifesté – avec raison - leur inquiétude quant à l'emplacement de ces éoliennes dans un paysage prisé par la communauté et les touristes alors qu'il y a tant d'autres terrains vierges dans la Péninsule.

Sachez qu'*Imaginons la Péninsule acadienne autrement* voit d'un très bon oeil des projets d'énergie éolienne qui peuvent nous rapprocher de l'objectif d'un territoire alimenté à 100% par des énergies renouvelables d'ici 2035. Nous souhaitons toutefois que, contrairement au modèle traditionnel d'exploitation de nos ressources, l'énorme potentiel de l'énergie éolienne devienne une occasion d'imaginer notre économie autrement.

Ce qui nous amène à notre troisième constat : **Comment exploiter l'énergie éolienne autrement sans interlocuteur légitime pour le développement de cette ressource?** L'expérience en cours du projet Ventus Chaleur vient démontrer, encore une fois, à quel point notre territoire a besoin d'**UN** interlocuteur légitime, organisé, structuré et représentatif de toutes les communautés de la Péninsule. Il nous semble qu'à défaut d'une Péninsule-une ville, la Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne – qui réunit villes, villages et DSL – est l'interlocuteur légitime **pour veiller à l'intégrité du territoire et au bien-être de ses citoyennes et de ses citoyens** dans tout projet majeur d'exploitation. Elle pourrait puiser à l'ADN de coopération de l'Acadie pour se doter d'une vision novatrice de l'aménagement durable de la région en posant systématiquement comme point de départ la question fondamentale suivante: cela permettra-t-il à nos enfants et à leurs enfants, d'avoir un avenir?

Même si *Imaginons la Péninsule acadienne autrement* n'a pas les réponses à toutes ces questions, nous souhaitons les soulever auprès de vous, nos élu.e.s, pour engager la réflexion et la discussion dans l'espace public. Il nous ferait grandement plaisir de vous lire ou de vous entendre à ce sujet.

Les coprésidentes,

Nancy Juneau

Christine Lemay

c.c. Membres du conseil d'administration d'Imaginons la Péninsule acadienne autrement  
Maires et élus municipaux des villes et villages de la Péninsule acadienne  
Représentantes et représentants des districts de services locaux de la Péninsule acadienne  
Monsieur Serge Cormier, député d'Acadie-Bathurst  
Madame Isabelle Thériault, députée de Caraquet  
Monsieur Denis Landry, député de Bathurst-Est-Népissiguit-Saint-Isidore  
Madame Lisa Harris, députée de Baie-de-Miramichi-Néguac  
Honorable Robert Gauvin, député de Shippagan-Lamèque-Miscou  
Monsieur Keith Chiasson, député de Tracadie-Sheila

## COOPÉRATIVE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE DE LAMÈQUE LTÉE

- **Liste des membres**

- Caisse populaire de Lamèque
- La Société Coopérative de Lamèque
- L'Association Coopérative des Pêcheurs de l'Île
- Ville de Lamèque
- Coop Atlantique
- Caisse populaire de Caraquet
- Coopérative Régionale de la Baie
- Village de Ste-Marie-St-Raphaël
- La Société Coopérative de Paquetville
- Village de Néguac
- Caisse populaire Néguac
- Coopérative de Caraquet
- Ville de Shippagan
- Caisse populaire de Tracadie